

# Grand Avignon : le taureau à la corde dans le collimateur



## **D**es associations de défense des animaux répliquent aux partisans de la tradition de l'encierro eyraguaise.

Une veillée d'armes avant l'appel du 11 mai à Aix-en-Provence." Ce jeudi 7 mai au matin, à Tarascon, la présidente de l'Alliance anticorrída, le président de la SPA des pays d'Arles et de la vallée des Baux et l'avocat des associations, se sont retrouvés pour "répondre à bon nombre de propos diffamatoires et de contre-vérités" dans l'affaire du "taureau à la corde".

Cette tradition singulière du petit village d'Eyragues (Bouches-du-Rhône), entre Avignon et Tarascon, a fait couler beaucoup d'encre depuis que les défenseurs des animaux ont décidé de prendre le taureau par les cornes. Pour justement faire cesser cette pratique qu'ils jugent "intolérables" et que ses partisans nomment "l'encierro à l'Eyraguaise". "Le taureau à la corde est interdit depuis l'arrêté préfectoral du 4 juin 1966 !", rappelle Claire Starozinski, pasionaria anticorrída. Menée par leurs deux associations et l'OABA (œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs), leur campagne a déjà porté ses fruits. L'action judiciaire lancée en décembre dernier a abouti à l'annulation en janvier de la manifestation eyraguaise par une décision du tribunal administratif.

### **"Si je la vois, je la brûle"**

Pour la prochaine, en été, le comité des fêtes d'Eyragues et le club taurin La Bourguine (autre appellation du taureau à la corde) ont fait appel. Mais maître Alain Clergerie, avocat des opposants, est confiant. "Pour l'appel, les conclusions avancées par l'avocat de nos adversaires sont inchangées, ce sont les mêmes que celles avec lesquelles ils ont perdu la première fois. C'est une énorme escroquerie juridique car il essaie de faire passer le taureau à la corde pour une course de taureau comme les autres, le taureau piscine, l'abrivado... Ça n'a rien à voir car celles-ci sont faites dans des espaces fermés avec des règles codifiées."

Parallèlement à l'action administrative, les associations ont porté plainte au pénal, "le dossier est en cours d'instruction. La plainte n'a pas été classée contrairement à ce qui se dit". Les anti-taureau à la corde sont d'autant plus sereins que partout ailleurs, c'en est bel et bien fini avec cette pratique. "Cinq villages dans l'Hérault la faisaient perdurer, on a bataillé, on est allé devant le tribunal administratif, on a gagné. Depuis 2000, c'est terminé", souligne Claire Starozinski. Les partisans de la manifestation d'Eyragues font aujourd'hui figure d'irréductibles villageois. Sans l'humour gaulois. Des insultes, la Nîmoise en a l'habitude. Des menaces aussi. Cette fois, elles visent directement "sa personne". La présidente de l'Alliance cite péle-mêle ce qu'elle a lu sur Facebook, "l'autre p... si je la vois, je la brûle..." ou sur les lettres qu'on lui a adressées : "sur l'enveloppe : sale déportée..."

Traités "d'intégristes, de terroristes, d'ennemis de la tradition", les responsables associatifs mettent les points sur les "l". "Des amalgames sont faits. Jusqu'à la reine d'Arles qui a déclaré qu'elle voulait pouvoir continuer à porter sa robe ! On n'a rien contre les traditions, au contraire. C'est une politique de la peur qui est menée par le maire d'Eyragues et ses soutiens. Il a voulu mobiliser le peuple de Camargue pour une grande manifestation, il n'y a eu que 2 000 personnes." Le président de la SPA des Baux est d'autant plus vigilant sur ces "contre-vérités qu'elles ont des incidences sur notre refuge. On nous a menacés de supprimer des subventions..."

Dans leur camp, la SPA et l'Alliance anticorrída citent Henri Itier, ancien président de la fédération française de la course camarguaise (de 1993 à 2011), "autorité reconnue dans le monde de la bouvine qui atteste que "durant mon mandat, j'ai demandé à plusieurs reprises au maire d'Eyragues Max Gilles, l'arrêt du taureau à la bourguine (...). Il s'agit d'une pratique incompatible avec le respect de l'animal et de son intégrité selon la majorité des manadiers et des gens de bouvine". D'ailleurs, avancent-ils, "un seul manadier fournit ses taureaux à Eyragues. Les vrais manadiers ne laissent pas maltraiter leurs bêtes." Le dénouement de cette bataille avant tout juridique ne devrait pas tarder. "Finalement, on demande juste qu'ils enlèvent la corde !"